



QUEL STATUT JURIDIQUE D'ENTREPRISE CHOISIR ?

Que vous soyez porteur de projet ou entrepreneur en activité, faire le bon choix de statut juridique est essentiel pour optimiser vos revenus, réduire vos charges sociales et fiscales, et assurer la pérennité de votre entreprise.

La CCI Nice Côte d'Azur vous accompagne étape par étape pour trouver le statut le plus adapté à votre projet, à vos ambitions et à votre situation personnelle.

QUEL STATUT JURIDIQUE D'ENTREPRISE CHOISIR ?

Vous souhaitez être accompagné par un expert de la CCI Nice Côte d'Azur pour vous aider à choisir le statut juridique adapté à votre projet ?

La CCI Nice Côte d'Azur vous propose un RDV juridique de 45 minutes au tarif de 90€ comprenant :



ANALYSE DE VOTRE SITUATION PERSONNELLE

>>> Évaluation de votre contexte personnel pour adapter le statut juridique à votre situation (revenus, régime social, patrimoine).



ANALYSE DU PROJET ENTREPRENEURIAL

>>> Étude de la nature et de l'envergure de votre projet pour déterminer le cadre juridique le plus approprié.



PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS STATUTS

>>> Exposés des spécificités des statuts disponibles (micro entreprise, SARL, SAS, SASU, etc.), en fonction de votre situation et de vos objectifs.



CONSEIL SUR LE CHOIX DU STATUT JURIDIQUE

>>> Grâce à une approche individualisée, vous obtenez des recommandations claires pour choisir le statut juridique le mieux adapté à votre situation personnelle et à votre projet, tant pour vos finances personnelles que pour la gestion de votre activité.



INFORMATIONS PRATIQUES

>>> Des informations sur le calcul du paiement des cotisations sociales et des impôts en fonction de chaque régime, sur la réglementation, etc.

Informations pratiques

Retrouvez toute l'actualité économique, l'agenda et les événements business sur notre site internet : www.cote-azur.cci.fr

Contactez la CCI Nice Côte d'Azur :
20 Bd Carabacel - 06005 Nice
04 93 13 73 00 | allocci@cote-azur.cci.fr



CCI NICE
CÔTE D'AZUR

Au cœur de votre histoire